



Pacs et situation irrégulière

Par **balance**, le 12/02/2011 à 19:49

bonjour tout le monde ; voilà je vous é(e)xplique ma situation :
je suis (r)entrée ici en france légalement avec un visa touristique que je n'ai pas ré(e)specté et maintenant je me retrouve clandestine depuis 17 mois .
je suis de nationalité algérienne et je suis pacsée avec mon compagnon qui lui aussi est d'origine algérienne mais en situation régulière , il a un titre de séjour de 10 ans , j'ai toutes les pr(e)uves de vie commune de plus d'un an , edf , téléphone , internet , bi(e)ntôt la déclaration des impôts , l'AME que je viens de renouveler , nous avons établi un certificat de concubinage + l'attestation de pacs et tous les courriers que je reçois à mon nom à l'adresse de mon compagnon(là où on vi(t)), je suis bénévole à la croix rouge depuis 11 mois je suis même inscrite et je paye mon assurance de 16 euros une fois par an , je suis déclarée avec lui à la caf et bientôt je serai avec lui sur le bail car on compte déménager dans 2 mois ; je suis titulaire d'une li(s)cence de traduction (diplôme algérien)
ma question est la suivante :
est-ce qu'il y a possibilité pour régulariser ma situation juste en étant pacsé(e) avec un étranger en situation régulière ?
et je voudrais aussi savoir s'il y a une possibilité de m'inscrire dans une école de formation pour suivre une formation , je n'aime pas rester inactive .
merci de m'avoir lue et je compte sur votre aide et vos conseils .

Par **balance**, le 16/02/2011 à 13:25

y a personne qui peut répondre à ma question ?
alors que je vois bien qu'on a répondu aux autres questions posées sur le pacs sauf à mon cas !!!

Par **juiced**, le 16/02/2011 à 13:29

si je vous ai répondu

Par **balance**, le 16/02/2011 à 18:07

mais il est où votre message ? je le vois pas !

Par **juiced**, le **17/02/2011** à **11:15**

je vous explique la procédure en privé

Par **balance**, le **17/02/2011** à **13:52**

oui ça y est j'ai reçu les messages , je vous remercie .